

## SECURITE PARASISMIQUE DES OUVRAGES

# RAPPORT DE CONFORMITE SELON SIA 260 POUR L'OCTROI DU PERMIS D'HABITER / D'UTILISER

**No. dossier de l'autorité compétente selon autorisation de construire :** .....

**Commune de l'ouvrage** : .....

**Type et nom de l'ouvrage** : .....

**Classe d'ouvrage selon SIA 261-269/8** :  CO I  CO II  CO II-s  CO II-i  CO III

**No. parcelle + [coord. nationales]** : .....

**Altitude de l'ouvrage (m.s.m)** : .....

**Adresse de l'ouvrage** : .....

**Date de fin des travaux** : .....

**Maître de l'ouvrage (M.O.)** : .....

.....

.....

**Architecte** : .....

.....

.....

**Ingénieur(s) civil(s)\*** : .....

.....

.....

**Le présent rapport est valable :**

- Pour l'ensemble de la structure porteuse de l'ouvrage
- Pour la/les partie(s) suivante(s) des structures porteuses de l'ouvrage :
  - Eléments structuraux en béton armé
  - Eléments structuraux en acier
  - Eléments structuraux en bois
  - .....

*\* Si plusieurs ingénieurs ou entreprises spécialisées (ingénieur bois, ingénieur en structure métallique, ...) sont impliqués dans le dimensionnement des éléments parasismiques de l'ouvrage, le rapport de conformité est à remplir par chacun d'eux, de manière regroupée ou séparée.*

---

### Documents de référence

---

- Date du rapport de prédimensionnement (si *nouvel ouvrage*) ou du rapport de vérification de la sécurité parasismique (si *ouvrage existant*): *xx.xx.20xx*.

- .....

---

### Engagement de(s) l'ingénieur(s)

---

**L(es)'ingénieur(s) civil(s) soussigné(s) certifie(nt) que**

1. Les normes SIA 260 à 267 – SIA 269/8 (éditions en vigueur) ont été appliquées et respectées sans restriction,
2. Le cas de charge lié au séisme a été pris en compte dans le dimensionnement des éléments de construction parasismiques et la sécurité structurale de l'ouvrage en cas de séisme est vérifiée.
3. Les éléments de construction parasismiques ont été contrôlés sur le chantier lors des travaux de réalisation et sont conformes aux plans d'exécution.
4. Le dossier d'ouvrage exécuté au sens de la norme SIA 469 comprenant la note de calcul et les plans d'exécution des éléments parasismiques de l'ouvrage ont été remis au Maître d'Ouvrage.

Remarques : .....

Lieu et date : .....

L(es)'ingénieur(s):

Timbre et signature .....